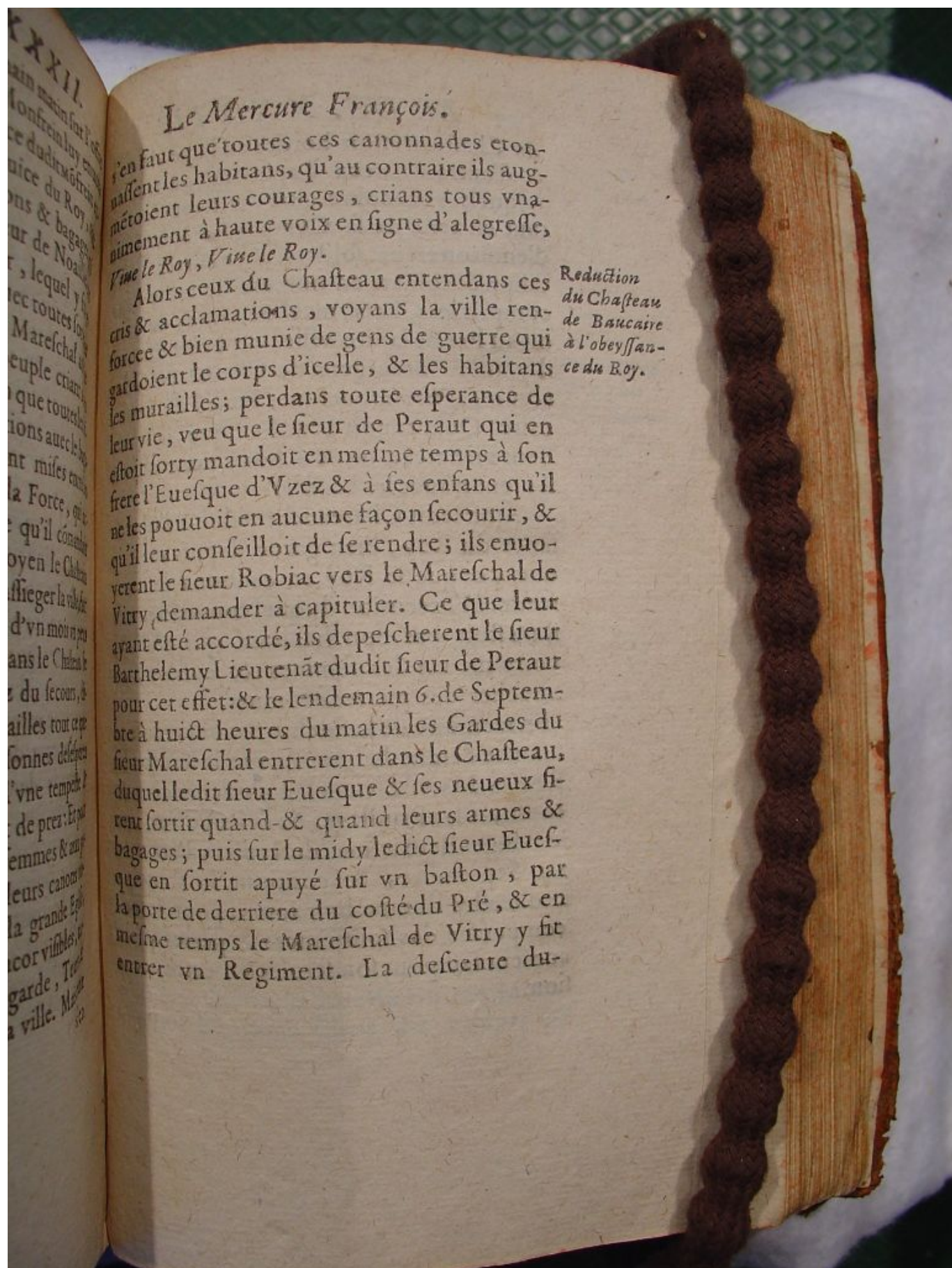


1632_795_04.jpg



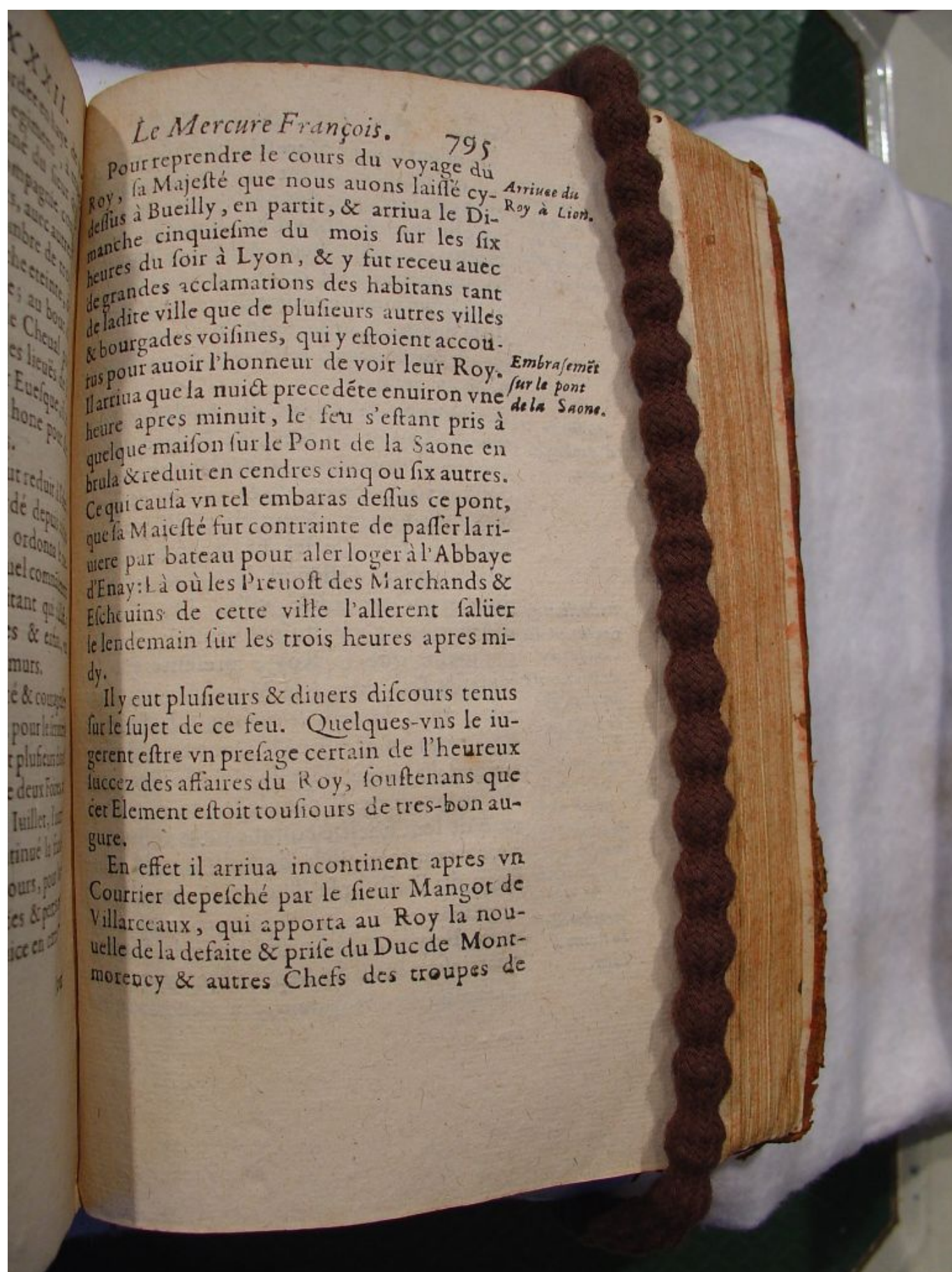
1632_795_05.jpg



1632_795_06.jpg



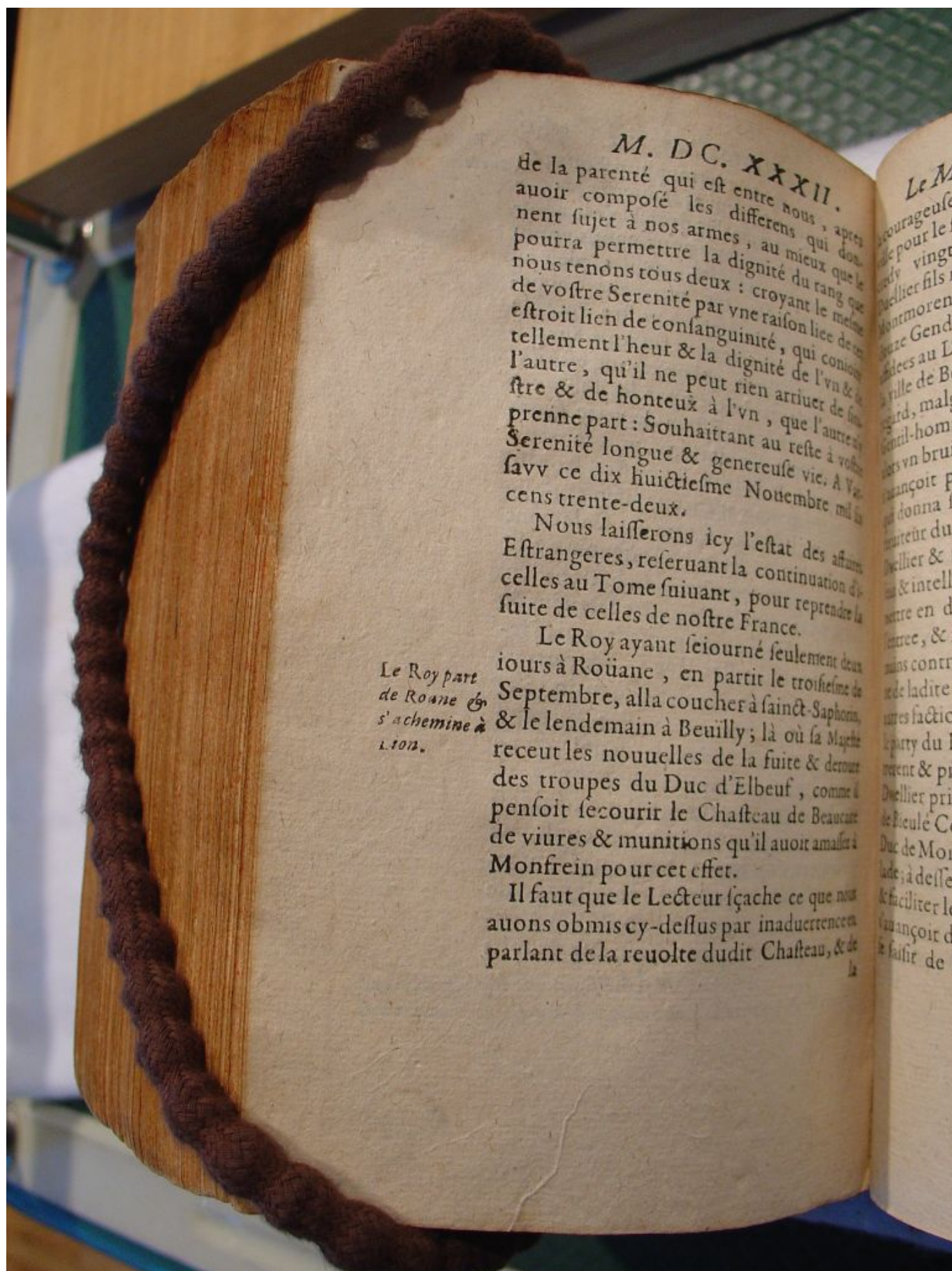
1632_795_07.jpg



1632_793bis.jpg



1632_789bis.jpg



Le Roy part
de Roune &
s'achemine à
Lion.

M. DC. XXXII.

de la parenté qui est entre nous, apres
auoir composé les differens qui don-
nent sujet à nos armes, au mieux que le
pourra permettre la dignité du rang que
nous tenons tous deux: croyant le meisme
de vostre Serenité par vne raison liee de ce
estroit lien de consanguinité, qui conioint
tellement l'heur & la dignité de l'un & de
l'autre, qu'il ne peut rien arriuer de sin-
istre & de honteux à l'un, que l'autre ne
prenne part: Souhaittant au reste à vostre
Serenité longue & genereuse vie. A Va-
sau ce dix huietiésme Novembre mil six-
cens trente-deux.

Nous laisserons icy l'estat des affaires
Estrangeres, reseruant la continuation d'i-
celles au Tome suiuant, pour reprendre la
suite de celles de nostre France.

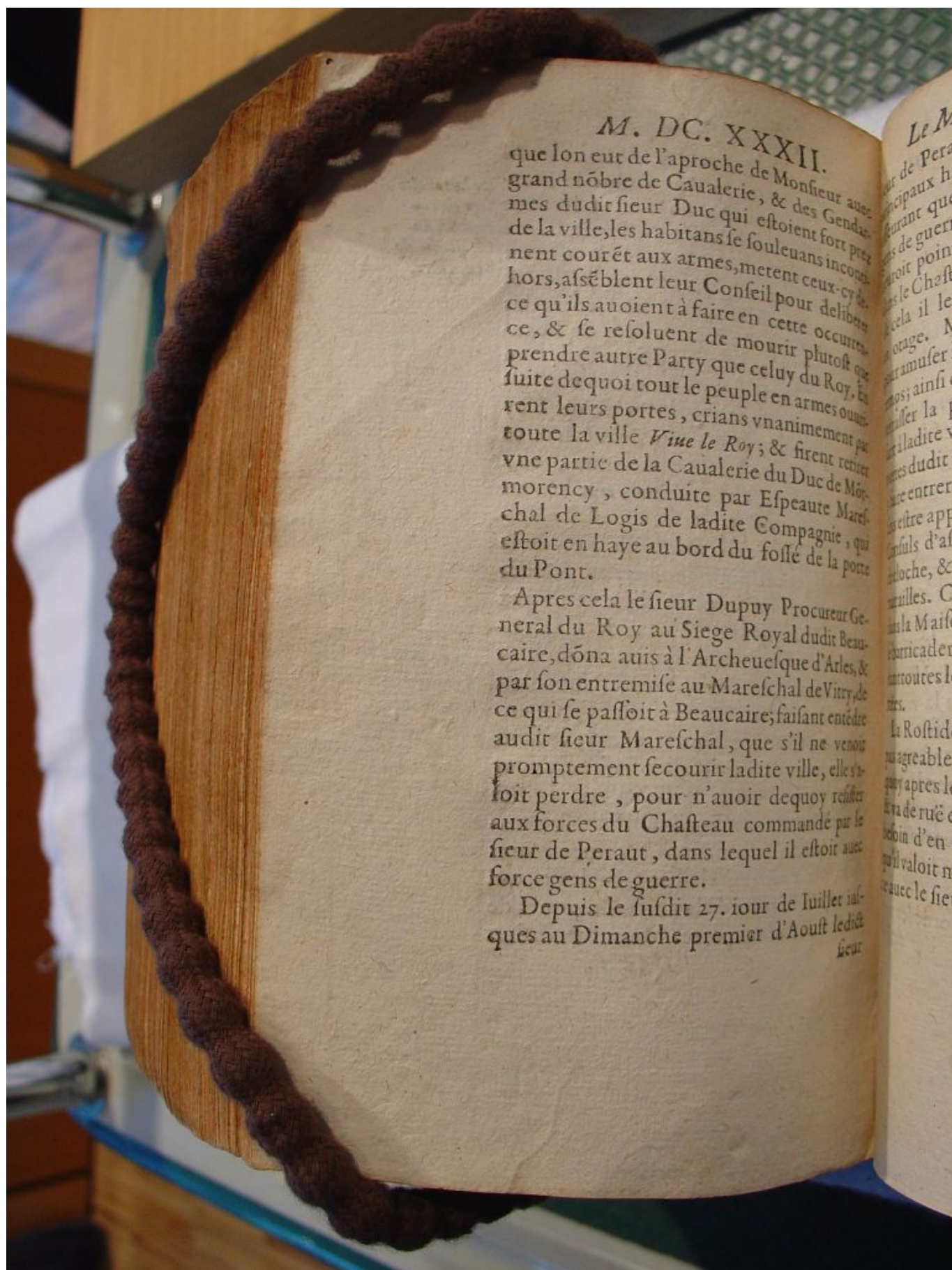
Le Roy ayant seiourné seulement deux
iours à Roüane, en partit le troisiésme de
Septembre, alla coucher à saint-Saphorin,
& le lendemain à Beuilly; là où sa Maesté
receut les nouuelles de la fuite & derout
des troupes du Duc d'Elbeuf, comme il
pensoit secourir le Chasteau de Beaucourt
de viures & munitions qu'il auoit amassés à
Monfrein pour cet effect.

Il faut que le Lecteur sçache ce que nous
auons obmis cy-dessus par inaduertence en
parlant de la reuolte dudit Chasteau, & de la

Le M

ecourageuse
le pour le f
vingt
doy
dellier fils n
Montmorenc
Gend
au D
de Be
malg
gentil-hom
vni brui
p
donna f
dureur du
dellier & f
& intelli
entre en d
entree, & f
ains contre
de ladite
autres factio
la party du I
regent & pi
dellier pri
de Dieule Co
Duc de Mon
lade; à desse
& faciliter le
auançoit d
le saisir de l

1632_790bis.jpg



1632_792bis.jpg



M. DC. XXXII.

de Beaucaire: lesquels se faisoient des Barri-
cades qui estoient deja faites prez le Chasteau,
& s'y mirent en garde; les habitans cepen-
dant continuans toute la nuit à se barrea-
der.

Le lendemain Lundy 2. iour d'Aoust, en-
viron les huit heures du matin, la Caual-
erie de Monsieur frere du Roy parut au pla-
terroir de Beaucaire; partie de laquelle de-
meura dans ledit terroir, & l'autre entra du
costé du Pré par la fausse porte dans le Cha-
steau. Ce qui donna vne grande alarme aux
habitans de la ville, lesquels au son du tocs-
sin se mirent tous en deuoir de se bien de-
fendre.

Sur les onze heures Monsieur entra dans
ledit Chasteau accompagné de quatre à cinq
cens Gentilshommes ou Polagues, qui
apres son diner commanda que lon eust
à se mettre en ordre, le coutelas en vne
main, & le pistolet en l'autre, pour don-
ner & emporter de haute lute la ville,
& de metre à feu & à sang tout ce qui
s'opposeroit ou se rencontreroit, sans epa-
gner mesme le sexe. Aussitost dit aussitost
fait. Tous furent rangez & mis en ordre,
sous le commandement du Duc de Mon-
morency & du Duc d'Elbeuf, prests à don-
ner, ayans la chemise hors des chausses pour
signal & pour se recognoistre les vns les
autres. Il arriua que lesdits seigneurs entre-
rent

1632_780.jpg



1632_781.jpg

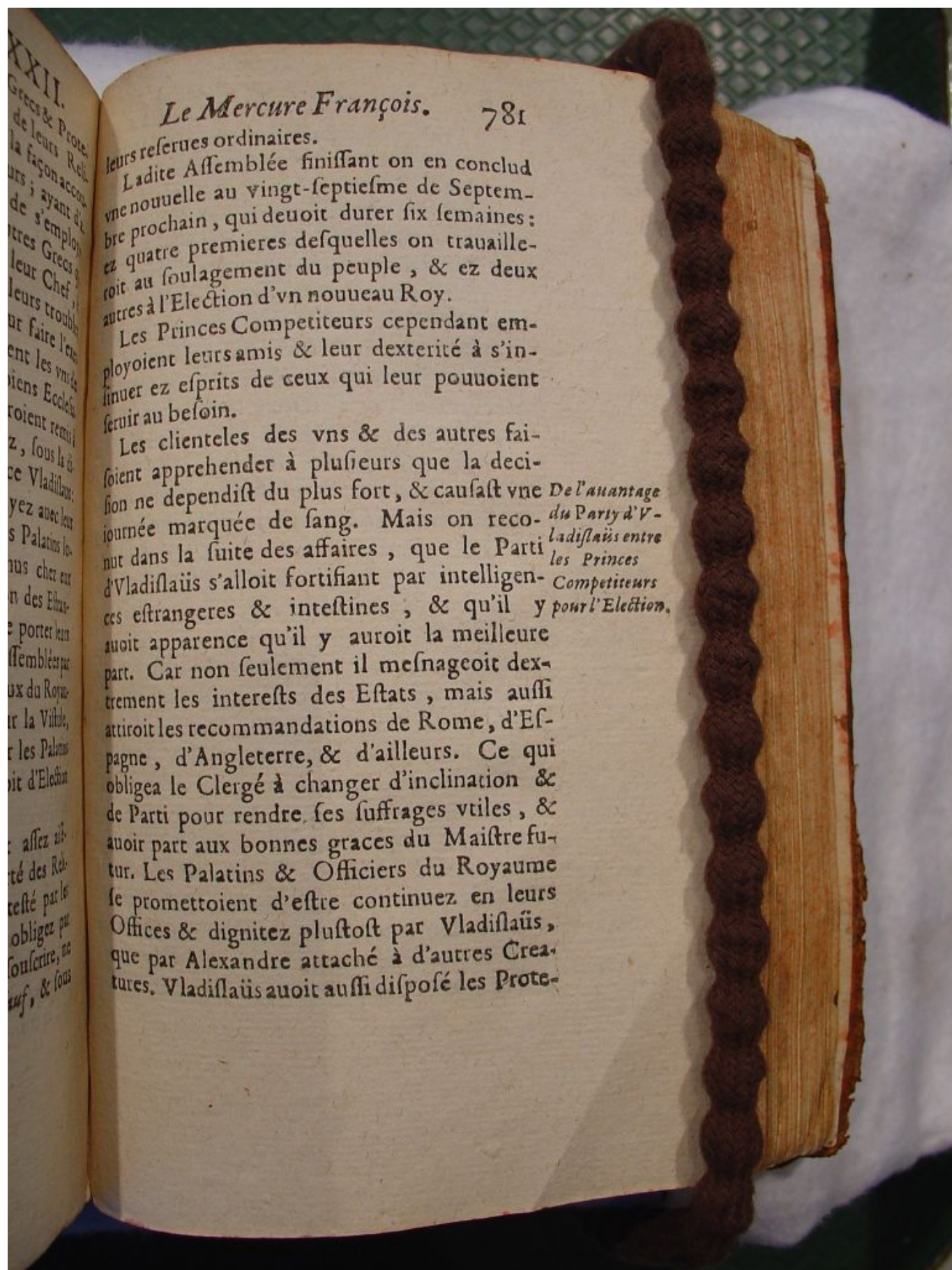


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan